



Mon logement peut il etre declaré insalubre?

Par **july283**, le **26/03/2011** à **14:28**

Bonjour, j'ai vis depuis maintenant 2 ans dans un appartement loué par des particuliers (qui sont mes voisins). L'appartement est un duplex d'un 40aine de metre carrés et n'est équipé d'aucun systeme de ventilation, quasiment dépourvu d'isolation, ce qui engendre un stade d'humidité extrêmement avancé. les murs de ma salle de bains sont totalement recouverts de moisissure, si bien que je ne peux absolument rien laisser dans cette piece sous peine de retrouver des objets, des vetements, moisies, meme au bout d'une journée. la moisissure arrive jusque dans la chambre qui est située à l'étage au dessus de la salle de bain, dans la cuisine, et dans les toilettes. l'humidité fait que je n'ai plus de lumière dans la salle de bains car mes ampoules finissent toujours par éclater. le logement est si peu isolé que je dois regler une facture de plus de 1000 euros à l'EDF en plus de ce que je paie tous les mois. j'ai fait constaté la moisissure à mes propriétaires mais ceux-ci n'ont toujours rien entrepris pour réparer cela. Je suis actuellement à la recherche d'un autre logement, mais n'ayant pas de declaration d'insalubrité je ne peux rien faire. Que puis-je faire pour pouvoir faire reconnaitre le mauvais état de mon logement? cela est invivable et dure depuis maintenant 2 ans. Merci